



Ottawa, Canada

Volume 5, N° 33
(Hebdomadaire)

le 17 août 1977

Dans l'intérêt du Canada, le gouvernement donne le feu vert pour la construction du pipe-line du Nord	1
Un congrès sera consacré aux nouvelles "frontières de la nutrition"	2
Le rôle des Forces canadiennes lors de la visite de la reine	2
Nomination à l'OTAN	2
Il y a dix ans...le monde entier avait rendez-vous à Terre des Hommes	3
L'Institut canadien-français d'Ottawa compte 125 ans d'existence	4
Travaux à l'aéroport d'Ottawa	4
Subsides aux producteurs laitiers	4
Le "berceau de la vie" — Nouvel incubateur créé par le CNRC	5
Reprise des activités de l'ambassade du Canada au Liban	6
Indices des prix à la consommation dans certaines agglomérations urbaines, juin 1977	6
Participation accrue des Indiens, Inuit, Métis, dans la fonction publique	6
L'OTC remporte un prix de réclame touristique	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Dans l'intérêt du Canada, le gouvernement donne le feu vert pour la construction du pipe-line du Nord

Après deux jours de discussion à la Chambre des communes, les 4 et 5 août, et plusieurs réunions du Cabinet au cours du dernier week-end, le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, a annoncé, le 8 août "qu'un pipe-line permettant d'acheminer par le sud du Yukon, le gaz naturel du delta du Mackenzie nécessaire à nos besoins et, dans l'immédiat, permettant de transporter celui des États-Unis en provenance de Prudhoe, serait dans l'intérêt des Canadiens".

Le débat porte sur la demande d'autorisation présentée par l'industrie pétrolière pour construire un pipe-line de quelque 10 milliards de dollars, destiné au transport du gaz naturel de l'Alaska à travers le Canada. Même si le gazoduc initial ne devait approvisionner que les États-Unis, un raccordement ultérieur devrait permettre d'atteindre les gisements canadiens du Nord. Le gouvernement endosse le projet du consortium formé par la *Foothills Pipe Lines Ltd.*, de Calgary et la *Northwest Pipeline Corp.*, de Salt Lake City, lequel prévoit la construction d'un gazoduc le long de la route de l'Alaska, à travers le Yukon, la Colombie-Britannique et l'Alberta jusqu'à la frontière américaine. On doit étudier aussi le projet de l'*El Paso Pipeline Ltd.*, qui préconise l'installation d'un gazoduc en Alaska et l'acheminement du gaz liquéfié par bateaux-citernes le long de la côte du Pacifique jusqu'aux 48 États américains.

Voici le texte complet de la déclaration du premier ministre.

"Le gouvernement a étudié à fond la question du pipe-line qui transporterait le gaz de l'Arctique vers le Canada et les États-Unis, permettant ainsi aux deux pays de répondre à une partie accrue de leurs besoins énergétiques au cours des années à venir, et il a cherché à déterminer si ce pipe-line devrait être construit et, dans l'affirmative, où et quand il devrait l'être.

"Une série de rapports dressés par des groupes d'étude a fourni au gouvernement, au Parlement et à la population canadienne des vues et des renseignements précieux sur les problèmes nombreux et complexes qui entourent cette question.

"Le gouvernement des États-Unis a également examiné les différentes options offertes afin de déterminer laquelle servirait le mieux ses intérêts.

"Le gouvernement canadien, pour sa part, a été influencé par la conclusion de l'Office national de l'énergie, conclusion selon laquelle les réserves de gaz naturel, de l'ordre de 5,3 billions de pieds cubes, découvertes jusqu'ici dans le delta du Mackenzie, constituent la plus économique des nouvelles sources d'énergie accessibles au Canada. L'Office a également conclu que, compte tenu de divers facteurs difficiles à prédire actuellement, le Canada pourrait, entre 1981 et 1985, avoir besoin de ces réserves pour satisfaire ses propres besoins, ainsi que pour exécuter les contrats d'exportation de gaz qu'il a conclus avec les États-Unis.

"Ainsi, après avoir soigneusement pesé toute la gamme des facteurs en cause, tant du point de vue socio-économique qu'environnemental, le gouvernement en est venu à la conclusion qu'un pipe-line nous permettant d'acheminer par le sud du Yukon, le moment venu, le gaz naturel du delta du Mackenzie nécessaire à nos besoins et, dans l'immédiat, de transporter celui des États-Unis en provenance de Prudhoe, serait dans l'intérêt national du Canada, pourvu, évidemment, que soient respectées les conditions et les garanties appropriées. D'ailleurs, tous les partis en Chambre en sont venus à la même conclusion au cours du débat de la semaine dernière sur la question.

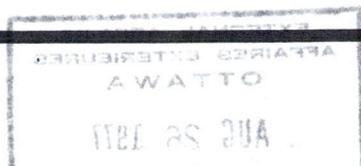
"Le président Carter nous a informés que le gouvernement américain est prêt à entamer des pourparlers exploratoires

À nos lecteurs,

Vous remarquerez, sans aucun doute, l'apparence nouvelle de cette édition de votre bulletin. De temps à autre, au cours des années, Hebdo Canada sent le besoin d'une "toilette neuve". C'est pourquoi, il vous arrive aujourd'hui sous un format différent, avec un nouveau style typographique et une technique nouvelle d'assemblage des feuilles. De plus, ce format "petit journal" nous permettra de vous offrir, chaque semaine, huit pages de lecture au lieu de six.

Nous espérons que ces changements vous donneront plus de satisfaction; c'est dans ce seul but qu'ils ont été faits.

Yolande DuSault,
rédactrice en chef



avec le Canada afin de déterminer si nos deux pays peuvent en venir à une entente. Ces pourparlers débiteront aussitôt que possible.

“Au cours des discussions, il incombera aux Canadiens d’obtenir les assurances voulues touchant le tracé exact du pipe-line au sud du Yukon, le calendrier des travaux de construction, les dispositions (à l’égard du raccordement) qui rendraient possible l’acheminement du gaz du delta du Mackenzie, ainsi que la faisabilité financière du projet.

Facteurs socio-économiques

“Le gouvernement canadien devra aussi s’assurer que la construction et l’exploitation de tout pipe-line du genre ne portera

pas atteinte au règlement et à la mise en oeuvre des réclamations des autochtones, et que les incidences sociales et économiques adverses, associées à un tel projet, soient le plus possible jugulées. Par ailleurs, il nous faudra veiller à ce qu’une compensation adéquate soit versée pour les répercussions qui se seront révélées inévitables, que les avantages éventuels, à court et à long termes, dont pourraient bénéficier les gens du Nord se réaliseront dans la plus grande mesure du possible, et que les dommages causés à l’environnement du Nord soient réduits à leur niveau le plus bas.

“Le gouvernement prévoit aussi entrer en discussions avec les sociétés membres du groupe *Foothills*, afin d’établir les

termes et les conditions de la mise en vigueur du projet.

“S’il s’avérait possible de conclure un accord de principe avec les États-Unis sur les multiples facteurs qui doivent être pris en considération, le gouvernement aurait l’intention de poursuivre de vastes consultations avec tous les intéressés, provinces administrations territoriales, associations autochtones, groupes sociaux et autres, afin de planifier en détail des arrangements qui serviraient au mieux les objectifs du Canada.

“M. A. J. MacEachen, président du Conseil privé, dirigera les négociations, de concert avec les ministres concernés, et avec l’aide du commissaire aux pipe-lines du Nord, M. H. B. Robinson.”

Un congrès sera consacré aux nouvelles “frontières de la nutrition”

Le Congrès de l’hémisphère occidental sur la nutrition se tient cette année pour la première fois en dehors des États-Unis, soit à Québec, du 15 au 18 août. Quelque 800 participants en provenance des trois Amériques assistent à ce congrès organisé par plusieurs sociétés scientifiques canadienne, américaine et latino-américaine: la Société canadienne de nutrition, l’*American Institute of Nutrition*, le *Department of Foods and Nutrition of the American Medical Association*, la *Sociedad Latino-Americana de Nutricion* et l’*American Society for Clinical Nutrition*.

Une douzaine de sessions seront consacrées à explorer les nouvelles “frontières” de la nutrition, tant sur le plan biologique et médical que sur le plan éducatif, social, économique et politique. Sur le plan médical, les nouveaux horizons qui seront envisagés dans le domaine de la nutrition sont les aspects technologiques et les effets nutritionnels de l’utilisation des matières grasses (avec conférence du Dr Paul Lupien, directeur du Centre des recherches sur les maladies lipidiques, à l’Université Laval), les conséquences des changements apportés dans la consommation des sucres et des fibres, les interactions entre le stress et le métabolisme des protéines, les effets de divers types de diète sur le comportement et le fonctionnement du cerveau, les effets physiologiques et psychologiques de la malnutrition.

Les dernières sessions seront surtout consacrées aux problèmes nutritionnels

des pays en voie de développement dans la période de transition qu’ils connaissent actuellement.

Le rôle des Forces canadiennes lors de la visite de la reine

Le ministre de la Défense, M. Barney Danson, a fait savoir quel sera le rôle des Forces canadiennes lors de la visite au Canada de la reine Elizabeth II en octobre prochain.

Cette visite de la reine s’inscrit dans le cadre du programme de son jubilé d’argent. Le 14 octobre la reine arrivera à Ottawa à bord d’un *Boeing CC-137* des Forces canadiennes, pour une visite de cinq jours. Elle sera accueillie par une garde d’honneur du Collège militaire royal de Saint-Jean (Québec); une salve de 21 coups de canon, et par une musique de fanfare militaire.

Le lendemain, une garde d’honneur de 100 hommes accompagnera la reine au cours des cérémonies qui se dérouleront près du Monument aux morts, à Ottawa; cette garde d’honneur accompagnera également la souveraine lorsqu’elle présidera la cérémonie d’ouverture du Parlement, le 18 octobre. Au cours de cette même journée des appareils des Forces canadiennes participeront à un défilé aérien en l’honneur de la reine.

La souveraine quittera le Canada le 19 octobre à midi pour Nassau à bord d’un *Boeing CC-137* des Forces canadiennes. Une garde d’honneur du *Royal*

Military College, de Kingston (Ontario), lui présentera le salut au moment du départ.

Nomination à l’OTAN



Le ministre de la Défense nationale, M. Barney Danson, a annoncé la nomination du major général Réginald J. G. Weeks, d’Ottawa, au poste de directeur adjoint à la division du Renseignement du quartier général de l’OTAN à Bruxelles.

Il y a dix ans...le monde entier avait rendez-vous à Terre des Hommes (TDH)

Dix ans ont passé depuis qu'à l'été 1967, Montréal accueillait dans le décor merveilleux de Terre des Hommes, des millions de visiteurs venus de tous les pays du monde, pour prendre part à l'Exposition internationale et universelle qui s'y tenait.

Cette année-là, 66 pays avaient établi "pignon sur rue" sur le site d'Expo 67; dans la joie et la fraternité, plus de 45 millions de personnes (chiffre jamais dépassé ni égalé pour un événement du genre) se sont croisées, se sont connues et ont fraternisé sous le thème significatif de "Terre des Hommes".

Le premier ministre du Canada M. L.-B. Pearson déclarait à l'inauguration de TDH "Cet événement est l'accomplissement d'un des actes de foi les plus audacieux qui aient jamais été faits à l'égard de l'esprit d'initiative et du talent des Canadiens."

Dix ans ont passé... Il convenait de célébrer dignement le 10^e anniversaire de cet événement. C'est ce que Montréal a pleinement réussi en donnant un renouveau de vie à TDH qui, depuis lors, n'a pas cessé de faire revivre chaque année cette exposition d'un genre unique au monde. Et c'est en récompense de cet exploit social et culturel que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a obtenu pour ce 10^e anniversaire, le patronage officiel de l'UNESCO.* TDH a accepté avec gratitude de l'UNESCO, une distinction de très haute signification qui est en même temps une reconnaissance de la qualité de cette exposition et du rôle qu'elle a joué sur le plan international.

Terre des Hommes 1977

En cette année 1977, vingt nations ont encore choisi de venir passer l'été à TDH: Ukrainiens, Chinois, Hongrois, Slovaques, Hawaïens, Portugais, Japonais, Bavarois, Philipins, Croates, Italiens, Roumains, Polonais, Estoniens, Espagnols Irlandais, Armédiens, Indiens, Lithuaniens et Grecs. Tour à tour ils présentent leurs spectacles au cours des semaines ethniques tenues depuis le 26 juin. Musique, films, danses

* (L'UNESCO est l'institution spécialisée des Nations Unies qui revendique le droit à l'éducation, à la science et à la culture pour tous. Les activités de cette organisation, dont l'objectif est la promotion de l'homme par l'homme, s'étendent à presque tous les pays du monde.)



et manifestations se succèdent pour la joie de tous. C'est ainsi que les traditions musicales et folkloriques de chacun de ces groupes et leur mode de vie se font mieux connaître des Canadiens par un éventail d'activités des plus diverses.

Source de culture

Les pavillons de tous les pays représentés à TDH méritent d'être visités et revisités. Voici, au hasard, quelques-unes des at-



Présentation d'un service en faïence de Gien.

tractions offertes:

Dans le pavillon de la France, pays présent à TDH pour la dixième année consécutive, se déroule l'histoire des chemins de fer français, celle de ses métiers d'art, le centenaire de Charles Gros qui, avec Edison, inventa le phonographe; on y trouve aussi l'histoire d'une longue et belle tradition, "le décor de la table" depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours. Des noms, symboles de qualité, tels Limoges, Gien, Sèvres, Baccarat, Daum et cent autres présentent leurs créations récentes: un enchantement pour la vue.

Le pavillon de la Chine rend hommage à un grand Canadien, Norman Béthune; c'est un véritable musée à la gloire de ce médecin qui a donné sa vie pour sa patrie d'adoption. Le thème du pavillon est orienté vers la médecine chinoise moderne et traditionnelle.

L'Autriche nous présente les vastes richesses culturelles de Vienne, ses monuments, sa musique et ses multiples attractions, sans oublier une visite au majestueux palais de Schöbrunn. Pour les amateurs de la musique, les concepteurs du pavillon ont préparé plusieurs concerts et, pour les gourmets des spécialités nationales.

Les amateurs d'orfèvrerie pourront apprécier une collection de 200 pièces d'or exposée au pavillon de la Colombie. Elle vaut un million de dollars et a été sortie

du pays pour la première fois cette année.

Pour le plaisir des yeux, il suffit de se rendre au pavillon du Maroc où il y a plein de soleil et de blancheur sur des fonds de scènes qui vous transportent à peu de frais sur des rivages enchantés.

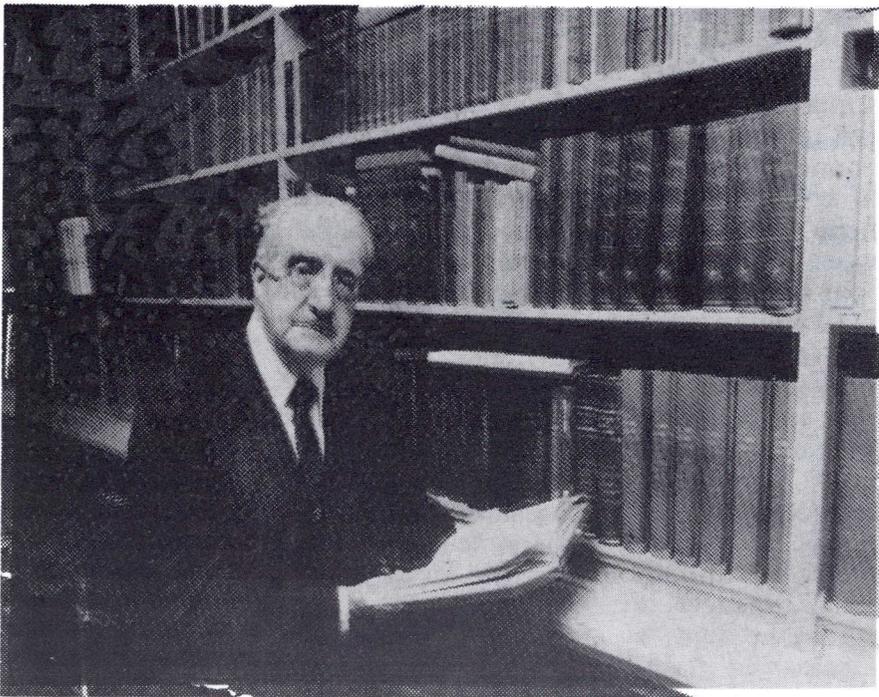
Un groupe de Toronto a prévu une série de festivités originales sous le nom de "Carnaval ethnique" mettant en vedette des groupes de divers pays qui font revivre les moments merveilleux d'échange entre les peuples qui ont caractérisé Expo 67. Pour faire mieux connaître la culture québécoise, des danses de folklore, des projections de films, des artisans au travail, des chanteurs, des musiciens, tout cela est réuni à la Maison du Québec sans oublier un restaurant qui offre les particularités gastronomiques régionales.

Mille autres choses, belles, sérieuses et amusantes s'offrent au visiteur. Vraiment, on n'a pas manqué d'idées aussi brillantes qu'inédites pour célébrer dignement le 10^e anniversaire de Terre des Hommes.



Entrée du "Village canadien" à Terre des Hommes.

L'Institut canadien-français d'Ottawa compte 125 ans d'existence



L'Institut canadien-français d'Ottawa fête cette année le 125^e anniversaire de sa fondation. Depuis 1852, l'Institut poursuit son oeuvre culturelle, littéraire et sociale sous la devise "Travail et Concorde". Plus de 1 000 membres tant du Québec que de l'Ontario, en font partie. On voit sur la photo M. Séraphin Marion, président d'honneur de l'Institut dont il est membre depuis 70 ans; il en a été le président actif en plus d'avoir donné de nombreuses conférences. La bibliothèque de l'Institut compte plus de 3 000 volumes dont certains sont très anciens et très rares.

Travaux à l'aéroport d'Ottawa

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a confirmé l'adjudication de la somme de 875 000\$ pour la réparation et le renforcement de la piste 07-25 à l'aéroport international d'Ottawa.

M. Lang a déclaré que "la reconstruction complète avait été rendue nécessaire par l'augmentation, au cours des dernières années, de la fréquence d'utilisation des 8 000 pieds de piste par des aéronefs de forte taille".

Les travaux sont commencés et seront terminés dans environ trois mois.

Subsides aux producteurs laitiers

Il y a peu de temps la Commission canadienne du lait versait aux producteurs laitiers les derniers subsides de la campagne 1976-1977. Ils s'établissent à 24 millions \$ et comprennent les paiements de mars, de même qu'un rajustement de fin d'année de six millions \$.

Soixante mille producteurs de lait et de crème ont reçu des chèques. Dans le premier cas, ils atteignent un maximum de 3 500\$, pour une moyenne de 500\$. Dans le deuxième cas, le subside maximum atteint 1 000\$ avec une moyenne de 116\$.

Le "berceau de la vie" – Nouvel incubateur créé par le CNRC

En collaboration avec un hôpital pour enfants de l'Ontario, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a mis au point un nouvel incubateur portatif avec une meilleure régulation de chaleur et d'oxygène et une meilleure humidification.

La science a fait son entrée dans la pouponnière. Cela rendra la vie un peu plus facile pour l'enfant prématuré, tout au moins au cours de la période cruciale qui suit la naissance.

Quand un bébé est prématuré ou qu'il pèse moins de cinq livres et demie, il lui est impossible de survivre sans l'aide qu'apporte l'incubateur, le "berceau de la vie" traditionnel depuis près d'un siècle.

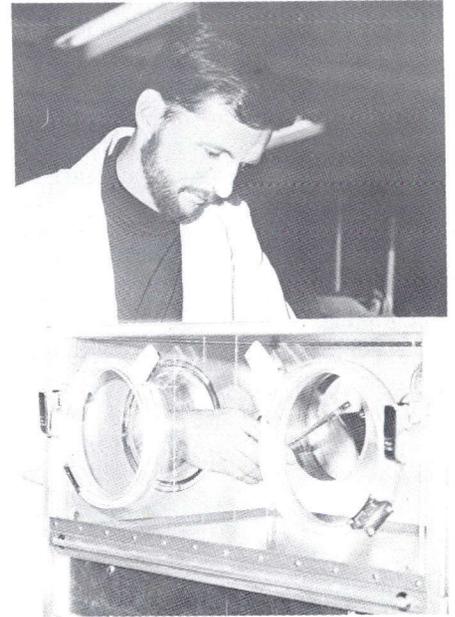
Le nouvel incubateur portatif utilise un système de chauffage infrarouge ou radiant au lieu du système à air chaud. Ainsi, toutes les parois sont chauffées. La chaleur fournie par rayonnement est indépendante de la ventilation, et la quantité de chaleur est automatiquement régulière en fonction de la température corporelle de l'enfant à l'aide d'un capteur qu'on place sur sa peau. De cette manière, la chaleur nécessaire à l'enfant lui parvient sans retard. Le ventilateur et la consommation d'énergie correspondante sont éliminés puisque seule la circulation d'air destinée à assurer la respiration est nécessaire, ce qui représente un volume d'air beaucoup plus faible. Les incubateurs classiques consomment près de 300 W

pour assurer le chauffage et la circulation de l'air alors que les nouveaux n'en consomment que 100. "Le dispositif de chauffage infrarouge, explique M. Durie (Section de génie médical) est plus rapide et il est nettement plus efficace".

L'ancien type d'incubateur

L'incubateur classique est chauffé à l'air chaud. L'air envoyé par un grand ventilateur traverse un réchauffeur, puis un filtre avant d'atteindre l'incubateur et d'être recirculé. Le thermostat, qui est éloigné du bébé, ne répond pas toujours à ses besoins, même dans la pouponnière. Si le transfert d'un hôpital à un autre s'avère nécessaire et si l'incubateur est momentanément exposé au froid de l'extérieur, ou s'il est placé dans une ambulance qui n'est pas chauffée, ses parois se refroidiront rapidement et le bébé ne tardera pas à perdre de la chaleur. Lorsque l'enfant commence à se refroidir, la demande de chaleur est transmise au thermostat qui met le réchauffeur en marche; le ventilateur réchauffe l'air graduellement et finalement l'air chaud atteint l'enfant. Avec ce système, l'enfant est entouré d'une couche isolante d'air stagnant qui retarde son réchauffement. "Le chauffage de ces incubateurs n'étant pas adéquat, il est impossible de tenir le bébé suffisamment au chaud", a déclaré M. Durie.

Le Dr Murdock, d'Ottawa, a constaté que la régulation de l'humidité dans les incubateurs classiques portatifs ou fixes était généralement inadéquate. Lorsqu'on augmentait le taux d'humidité de l'incu-



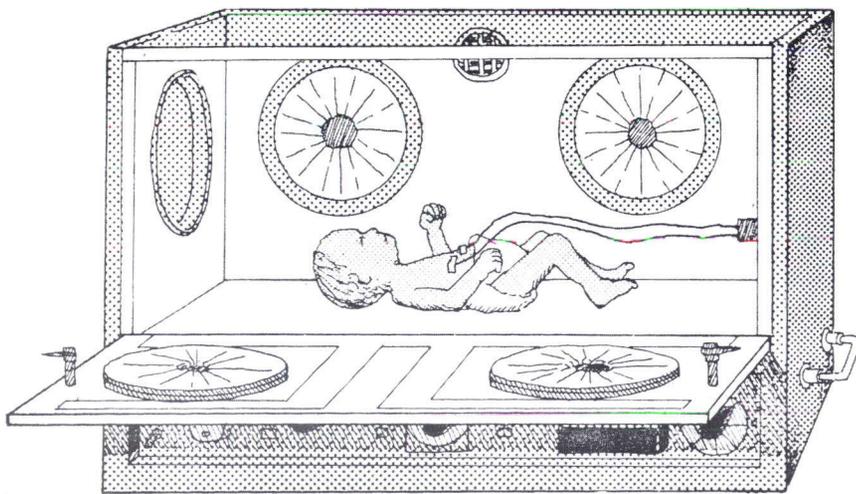
Les parois doubles du nouvel incubateur permettent non seulement une isolation thermique mais également une insonorisation.

bateur, de la buée se formait sur les parois et ceci empêchait les infirmières et les médecins de voir l'enfant. Étant donné que les parois du nouvel incubateur sont chauffées, le taux d'humidité peut être amené au niveau voulu sans entraîner la formation de buée sur la face interne des fenêtres.

Régulateur d'oxygène

En plus de la chaleur et de l'humidité, l'oxygène est un élément critique du milieu créé à l'intérieur de l'incubateur, à tel point que l'on a relevé aux États-Unis, au début des années cinquante, des cas de troubles visuels parmi les bébés qui avaient été placés dans des incubateurs où le taux d'oxygène peut également causer des troubles du système respiratoire. Jusqu'à présent les médecins ne disposaient que d'un ou deux mélanges d'air et d'oxygène dont il leur était impossible de déterminer les proportions exactes, et même s'ils choisissaient le mélange convenable, compte tenu des besoins d'oxygène différents pour chaque bébé, ils ne pouvaient être assurés que le mélange demeurerait constant.

"Il était impossible aux médecins de mesurer les proportions des composants des différents mélanges dans ces incubateurs classiques", a expliqué M. Durie. "Notre système fait appel à un régulateur d'oxygène. Nous avons un débit d'air



Interprétation artistique du nouvel incubateur. Il est équipé d'un système de chauffage radiant qui réchauffe les parois et permet d'amener le taux d'humidité au niveau voulu sans qu'il y ait formation de buée. De plus, les médecins peuvent maintenant doser avec précision le mélange air/oxygène.

constant et un débit d'oxygène variable, un peu comme dans le système classique mais avec une plage élargie de contrôle et de réglage de l'oxygène (de 25 à 95%).” Les médecins peuvent maintenant modifier avec plus de précision le mélange d'air et d'oxygène et réduire la concentration d'un des composants, ce qui permet également d'éviter des troubles visuels chez l'enfant.

Un avantage imprévu

Au cours de leur recherche, les membres de l'équipe ont remarqué que le nouvel incubateur présentait un avantage imprévu. On avait constaté que l'intensité du bruit à l'intérieur des incubateurs classiques atteignait 80 dB. Cette intensité sonore élevée produite par les grands ventilateurs utilisés pour la circulation de l'air avait entraîné la perte de l'ouïe chez certains enfants. L'incubateur mis au point par le CNRC utilise une petite pompe et, bien qu'il ne soit pas absolument silencieux, son niveau de bruit interne est inférieur à celui de la pièce où il se trouve. Contrairement aux parois simples des incubateurs classiques, les parois doubles du nouvel incubateur permettent non seulement une isolation thermique mais également une insonorisation.

“Bien que nous ayons orienté nos travaux vers la réalisation d'un meilleur contrôle thermique et d'une meilleure distribution d'humidité et d'oxygène plutôt que vers la mise au point d'un dispositif plus silencieux, ce résultat n'a pas manqué de nous faire plaisir”, a déclaré M. Durie.

Le Dr Murdock et M. Durie espèrent que l'incubateur sera bientôt construit en série. Ils ont déjà reçu quelques demandes de renseignements et ils comptent rencontrer plusieurs personnes intéressées.

Reprise des activités de l'ambassade du Canada au Liban

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé le 8 août la reprise des activités de l'ambassade du Canada à Beyrouth, au Liban.

On se rappellera que l'ambassade du Canada a suspendu ses activités à Beyrouth le 30 mars 1976 par suite de la détérioration de la situation au Liban qui empêchait l'ambassade d'opérer normalement.

Cependant, l'amélioration de la situation dans ce pays au cours des derniers

mois a incité le gouvernement canadien à reprendre les activités de l'ambassade à Beyrouth. Le chargé d'affaires et les autres membres de l'ambassade, qui avaient résidé à Amman (Jordanie) et à Limassol (Chypre) depuis le retrait, sont retournés à Beyrouth et les bureaux temporaires à Amman et Limassol ont été fermés.

Indices des prix à la consommation dans certaines agglomérations urbaines, juin 1977

De mai à juin, les indices des prix à la consommation ont progressé dans toutes les agglomérations urbaines. Des prix plus élevés pour les aliments, principalement le porc, le café, les fruits frais et les repas pris à l'extérieur, ainsi que l'augmentation des frais de logement, sont les principaux responsables de ces hausses. Parmi les autres facteurs importants, mentionnons les prix plus élevés pour le nettoyage à sec, le stationnement et certains vêtements. De plus, les tarifs de téléphone ont été majorés dans les provinces de Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Voici le pourcentage de la progression des prix dans les principales villes, de juin 1976 à juin 1977.

Saint-Jean (T.-N.): progression de 7,7 p. cent; Halifax: progression de 8,1 p. cent; Saint-Jean (N.-B.): progression de 7,5 p. cent; Québec: progression de 9,0 p. cent; Montréal: progression de 8,0 p. cent; Ottawa: progression de 8,3 p. cent; Toronto: progression de 7,8 p. cent; Thunder Bay: progression de 7,5 p. cent; Winnipeg: progression de 7,7 p. cent; Saskatoon: progression de 8,4 p. cent; Regina: progression de 9,7 p. cent; Edmonton: progression de 8,8 p. cent; Calgary: progression de 8,5 p. cent; Vancouver: progression de 6,5 p. cent.

Participation accrue des Indiens, Inuit, Métis, dans la fonction publique

Le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, a annoncé la mise sur pied d'une politique de gestion du personnel visant à accroître la participation à l'administration publique fédérale des Indiens, Inuit, Métis et Indiens non inscrits. Cette politique sera élaborée de concert avec divers représentants concernés.

On dénombre au Canada environ 300 000 Indiens inscrits, 18 000 Inuit,

ainsi que 750 000 Métis et Indiens non inscrits, ce qui représente quatre p. cent de la population canadienne.

“Une participation accrue de ces groupes au niveau de prise de décision, a déclaré M. Andras, permettrait d'améliorer les programmes et services offerts à leurs collectivités et rendrait la Fonction publique plus représentative.

“Ainsi, l'adoption de mesures spéciales satisfait pleinement à la politique depuis longtemps établie du gouvernement d'assurer l'égalité d'emploi à tous les Canadiens.”

Le ministre, par ailleurs, a souligné que tout effort visant à accroître une telle participation au sein de la Fonction publique doit se faire dans le cadre des ressources actuelles.

Le gouvernement a réparti les responsabilités de la mise en oeuvre du plan d'action entre le Conseil du Trésor, la Commission de la Fonction publique et les ministères et organismes fédéraux, avec la coopération des associations nationales pertinentes.

M. Andras a souligné l'importance de la participation des représentants d'Indiens, d'Inuit, de Métis et Indiens non inscrits dans l'élaboration de ce plan d'action. Il a reconnu que le succès du programme dépendra en grande partie de leur appui.

L'OTC remporte un prix de réclame touristique

L'Office de tourisme du Canada (OTC) vient de remporter un prix de réclame touristique pour sa campagne en Allemagne de l'Ouest, à laquelle participaient 282 autres concurrents.

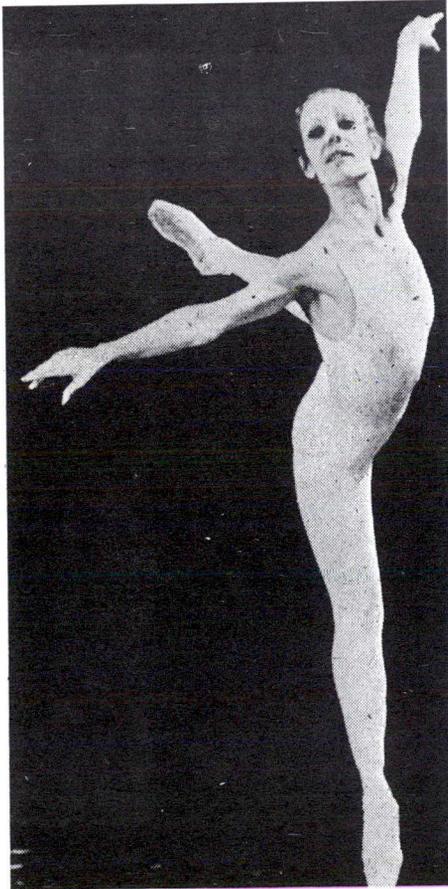
Le Canada s'est ainsi vu décerner la “médaillon d'argent” du prestigieux concours de la “Diligence dorée” (*Goldene Reisekutsche*) lancé par l'Allemagne fédérale pour récompenser les meilleures réclames touristiques de l'année. Le prix de la “Diligence dorée” a été créé en 1970 par le rédacteur en chef de *Tourisme (Fremdenverkehr)* M. Horst E. Jaeger. La maison d'édition Jaeger-Verlag, située à Darmstadt, assure chaque année la remise de ce prix, divisé en quatre catégories, à savoir: les affiches, les annonces, les prospectus (villes) et les dépliants (distribués par les agents de voyage). La médaille d'argent (2^e prix) remportée par l'OTC appartient à la catégorie des annonces publicitaires qui en comptait 788 en 1976.

La chronique des arts

La tournée des Grands ballets canadiens en Amérique latine

La compagnie des Grands ballets canadiens est rentrée au pays à la fin de juillet après une tournée de neuf semaines en Amérique latine. Financée par le ministère des Affaires extérieures, cette tournée était la première qu'effectuait la compagnie dans cette région du globe.

Les 40 danseurs, sous la direction de M^{me} Ludmilla Chiriaeff, se sont dits fatigués mais très heureux de leur tournée au cours de laquelle ils ont donné 44 représentations dans les villes de dix pays latino-américains: le Brésil, l'Argentine, le Pérou, l'Équateur, la Colombie, le Venezuela, Costa Rica, le Nicaragua, le Mexique et Cuba.



La première danseuse, Sonia Vartanian, a tenu seule les principaux rôles d'une dizaine de chorégraphies des Grands ballets canadiens au cours d'une tournée de neuf semaines. Six des oeuvres présentées étaient des chorégraphies québécoises de Fernand Nault et Brian Macdonald.

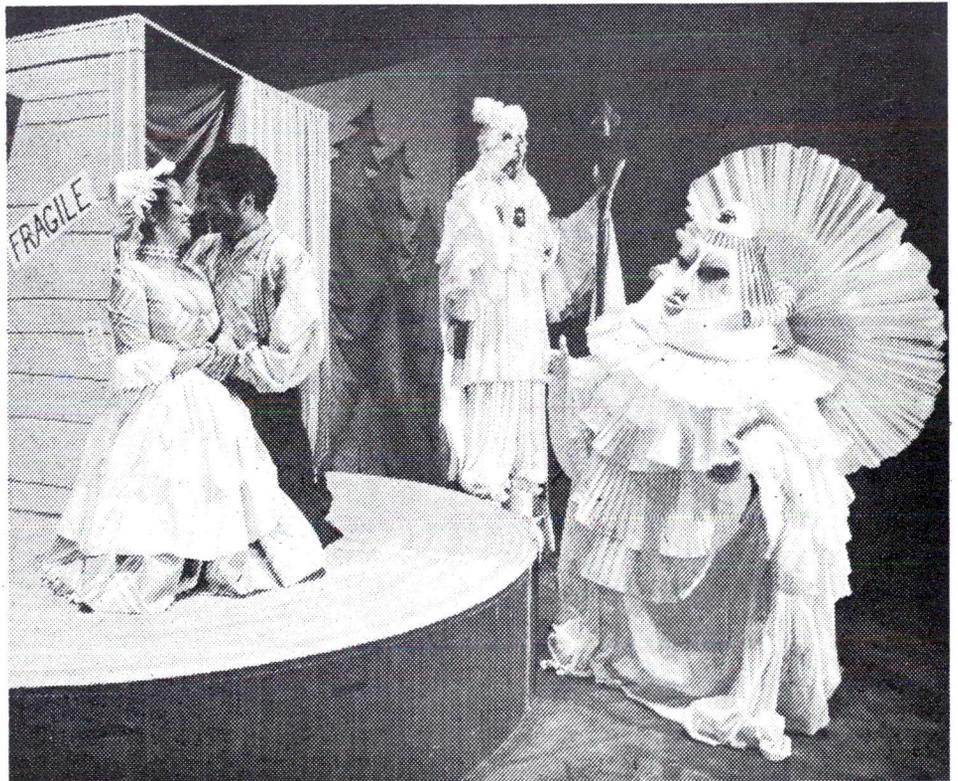
Succès sans précédent

Le ministère estime à plus de 100 000 le nombre des spectateurs qui ont assisté aux représentations des Grands ballets. Il s'agit là d'un succès sans précédent de la compagnie montréalaise, qui a trouvé dans le public latino-américain des amateurs avertis et sensibles au style qu'a développé la compagnie.

En Amérique latine, cinq pays participent au programme d'échanges culturels du ministère des Affaires extérieures; il s'agit du Mexique, du Venezuela, du Brésil, de l'Argentine et de Cuba pour lesquels le ministère a défrayé tous les frais de tournée de la compagnie. Les autres dépenses occasionnées par la visite dans les autres pays étaient assumées par la compagnie.

"C'est le public qui compte"

A un certain moment, le succès de cette tournée a reposé en grande partie sur les menues épaules d'un de ses membres: Sonia Vartanian, première danseuse de la compagnie depuis 1975, qui s'est retrouvée seule pour tenir les rôles principaux pendant six des neuf semaines de la tournée, par suite des blessures que s'infligèrent deux autres danseurs dès le début du voyage. Sonia considère cette expérience comme inoubliable, professionnellement, il va sans dire. Au prix de grands sacrifices et d'une forte discipline, elle a pu tenir le coup...grâce aussi à son grand amour pour son art. "Pour nous, dit-elle, c'est le public qui compte." Artiste accomplie, Sonia travaille avec acharnement et ne vit que pour la danse qu'elle sert admirablement bien, d'ailleurs.



Le Théâtre populaire du Québec a présenté récemment sa toute dernière création collective ENVOYONS D' L'AVANT, au complexe Desjardins à Montréal. Il s'agissait d'une "courtepointe musicale" retraçant l'histoire des Québécois depuis les Vikings jusqu'à la Fée Liberty. Conçue à partir d'une idée originale de Réal Ouellette (qui signe également décors, costumes, éclairages, accessoires et marionnettes) et Pierre Fortin qui en assure la mise en scène, ENVOYONS D' L'AVANT est une caricature malicieuse, gaie et sans prétention. Déjà présentée à la Ronde de Terre des Hommes, à Rimouski et La Pocatière, cette pièce humoristique poursuit sa route un peu partout dans la province au cours de l'été.

Nouvelles brèves

Le gouvernement canadien vient de conclure une vente de 62 millions de boisseaux de blé à l'Union soviétique; le contrat de vente prévoit l'expédition d'une certaine quantité de blé et de farine à Cuba.

Le second volume de la Commission Burger, chargée d'étudier l'impact économique de la construction d'un pipe-line au Yukon, a été publié le 29 juillet. Ce volume traite des conditions qui devront être respectées pour la construction de ce pipe-line, dans le Grand Nord. Le rapport final ne sera pas publié avant septembre, mais une version abrégée sera rendue publique en août.

Le ministère de l'Éducation du Québec offre, pour l'année universitaire 1977-1978, 1 500 bourses d'études d'une valeur globale de cinq millions de dollars, dans le cadre de son programme de bourses d'excellence de l'Enseignement supérieur. Ce programme vise à aider des étudiants, doués d'aptitudes exceptionnelles pour la recherche, à poursuivre des études au niveau des 2^e et 3^e cycles universitaires et des recherches post-doctorales.

Le Musée d'art contemporain de Montréal a présenté récemment une exposition de 50 oeuvres réalisées par 10 photographes américains contemporains. La collection provenait de l'*International Museum of Photography* de la *Georges Eastman House* de New York.

La compagnie Anco annonce qu'elle se lancera bientôt dans la fabrication du fromage "Camembec". Une usine de 2 millions \$ sera construite à St-Hyacinthe (Québec) et sa capacité de production pourra atteindre cinq millions de livres de fromage par année, notamment de fromages à pâte molle de type Camembert, Brie etc.

La croissance des investissements au Québec en 1977 — comparée à l'année

dernière — sera plus forte qu'en Ontario et sera même plus grande que celle qu'on enregistrera, en moyenne, dans tout le Canada. C'est ce qu'indique les conclusions d'une recherche remise à M. Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique du Québec. Le document qui se base sur des données de Statistiques Canada, précise que les investissements totaux devraient s'accroître de 11,7 p. cent au Québec comparativement à 6,2 p. cent en Ontario et 10 p. cent dans l'ensemble du Canada.

La compagnie qui recevra du gouvernement canadien le contrat de construction de 150 avions de combat devra garantir des investissements d'au moins un milliard et demi de dollars dans l'économie du pays, a fait savoir aux Communes, le ministre de la Défense, M. Barney Danson. Le gouvernement étudie actuellement six types d'avions. Le ministre a déclaré qu'une étude des propositions des différentes compagnies sera présentée au Cabinet au début de 1978 et que le contrat devrait être signé au milieu de l'année. La livraison des avions devrait commencer au milieu de 1981.

Le Dr Martin Inwood, de l'Université Western Ontario, a entrepris une étude sur l'hémophilie au Canada; ce projet de 90 000\$ est destiné à fournir des données sur les moyens de prévenir cette maladie qui affecte plus de 2 400 Canadiens.

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a déclaré monument historique le phare de Cap-des-Rosiers, en Gaspésie. Il s'agit de l'un des phares les plus élevés au Canada. Il fut construit en 1858. Ses murs de pierre ont sept pi d'épaisseur à la base et s'amincissent jusqu'à cinq pi au sommet, lequel atteint 122 pi au-dessus du sol. Le phare sert toujours à la navigation.

Michèle Boucher, 28 ans, soprano montréalaise, a remporté le premier prix du Concours national de chant du *Guelph Festival* le 14 mai dernier; elle a reçu 5 000\$ de *Timex* du Canada ainsi qu'un contrat avec l'Orchestre symphonique de Toronto. Le baryton-basse torontois, Ingemar Korjus, a remporté le second prix (le Prix de Mérite Shell), d'une valeur de 3 000\$. Les membres du jury étaient le comte de Harwood, la soprano Rose Bampton et le ténor Léopold Simoneau.

Le Conseil de l'Artisanat canadien prépare une exposition itinérante de quelque 250 oeuvres des meilleurs artisans canadiens contemporains; le vernissage aura lieu au début de 1978.

A compter de septembre, il sera nécessaire d'avoir un "passeport" si l'on veut exporter des biens culturels. Il est probable que le secrétaire d'État du Canada proclamera le mois prochain la Loi sur les exportations et l'importation de biens culturels, loi sanctionnée en juin 1975.

En 1976, la perte de temps occasionnée directement par les arrêts de travail dus aux grèves et lock-out s'est établie à 11 609 890 jours-hommes selon les chiffres les plus récents contenus dans un rapport de Travail Canada. Toutefois, le nombre d'arrêts de travail en 1976 (1 039), est moindre qu'en 1975 et 1974.

Le Conseil de l'Artisanat canadien offre une bourse annuelle de 15 000\$ pour une période de 10 ans. De cette somme, 10 000\$ iront directement à l'artisan choisi, et 5 000\$ seront consacrés à une exposition itinérante de ses oeuvres.

La société Radio-Canada et le Conseil des Arts du Canada offrent 26 000\$ en prix au troisième Concours radiophonique national des jeunes compositeurs. Le concours est ouvert aux citoyens canadiens ou immigrants reçus, âgés de 29 ans au 1^{er} novembre 1977, date de clôture du concours. Les formules d'inscriptions peuvent être obtenues aux stations de Radio-Canada ou au département de musique des universités. Le premier prix de chaque catégorie sera de 4 000\$, et un grand prix de 5 000\$ sera accordé au compositeur dont les oeuvres auront été jugées les meilleures par décision unanime du jury.

Les acteurs québécois Jean Gascon, Donald Pilon, Jacques Godin Yvon Barrette et Michel Côté seront en vedette dans le deuxième film dramatique financé par la compagnie *Imperial Oil* dans le cadre d'une série sur les groupes culturels du Canada, dont la projection commencera à Radio-Canada à l'automne. Pilon jouera également le rôle d'un important financier sous l'administration de Maurice Duplessis, dans un documentaire en sept tranches filmé à Radio-Canada sur ce premier ministre.

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé l'attribution de cinq subventions totalisant 915 986\$ dans le cadre de son programme de subventions concertées, lequel a pour objet d'encourager, d'une part, les recherches collectives et, d'autre part, les grands travaux d'édition dans les humanités et les sciences sociales.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédactrice en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.